

A la gauche du radicalisme

Journaux, groupes, réseaux de 1850 à 1852.

Le cas de la *Tribune suisse*

Marc Vuilleumier

L'histoire officielle est celle des vainqueurs. Il en va de même pour celle de la Suisse d'après 1848. Bien sûr, on s'est penché sur les vaincus de 1847, on a retracé l'histoire des cantons ayant appartenu au Sonderbund, disserté sur la gestion des cicatrices de la guerre civile, mais on a généralement négligé une autre catégorie, un courant ou parti qui, s'il s'était rangé parmi les adversaires les plus résolus de la ligue conservatrice, n'en appartient pas moins au camp des vaincus. Ce sont les républicains et démocrates qui s'étaient opposés à la Constitution de 1848, ou tout au moins à la façon dont elle avait été élaborée. Car, on l'oublie trop souvent, et ce fut le cas lors des célébrations de 1998, le camp radical n'était pas unanime quant à l'élaboration de la nouvelle Constitution et à son adoption. Une frange des radicaux désapprouvait sa rédaction par une commission de la Diète et aurait voulu l'élection d'une Constituante fédérale, en proportion de la population de chaque canton, seule manière à leurs yeux de permettre au peuple d'exprimer ses vœux et de faire valoir ses revendications. Les radicaux bernois appelleront, vainement du reste, à voter contre le projet soumis aux électeurs. A Genève, James Fazy (1794–1878), sans aller jusque-là, le considérait comme un pis-aller qu'il faudrait réformer dès que possible. Les radicaux du district de Morat désapprouvaient sur plus d'un point la politique du gouvernement radical de Fribourg; ainsi s'étaient-ils opposés à sa décision de ne pas soumettre la nouvelle Constitution fédérale au suffrage populaire et de se contenter d'une approbation par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat fribourgeois réagit d'ailleurs en expulsant de son territoire le rédacteur du journal des radicaux moratois, le démocrate zurichois Johann Caspar Sieber (1821–1878).¹

A l'époque, le terme de parti n'a pas la même acception qu'aujourd'hui et le parti tel que nous le connaissons n'existe pas. Aussi voudrions-nous examiner la persistance de ce courant radical de gauche entre 1850 et 1852 et ses efforts pour se constituer; à l'échelle nationale, en élaborant les grandes lignes d'une politique suisse, dépassant les frontières cantonales. En l'absence de véritables organisations, ce sont des journaux qui vont permettre l'expression de cette tendance politique et constituer ainsi une forme embryonnaire d'organisation. Malheureusement, trop souvent les collections de ces petites feuilles n'ont pas été conservées ou le sont d'une façon incomplète. Nous en avons retenu une, qui a paru de 1850 à 1852 et dont il existe une collection, incomplète certes, mais point trop lacunaire, qui apporte quelques lueurs sur cette opposition radicale-démocratique trop souvent négligée.

« *La Tribune suisse*, journal politique, industriel et littéraire, paraissant six fois par semaine à Berne. Ce journal est publié par une société de citoyens de plusieurs cantons » lit-on en tête de la feuille. Elle sort des presses de l'imprimerie J. Léopold Michel.² Elle succède à *L'Helvétie fédérale*, qui avait cessé sa parution le 25 novembre 1849, abandonnée par ses lecteurs jurassiens qui la trouvaient trop éloignée des affaires locales et trop « rouge ». Déterminer qui écrit dans le nouveau journal est difficile; un ou deux rédacteurs à Berne: Pierre Coullery (1819–1903), de tendance socialiste, jusqu'à l'automne 1850, puis du 25 juin à octobre 1851; J. Philippon, à partir du 25 juin 1851, en collaboration avec Coullery, puis seul; Charles Morard en 1852. L'un des plus importants collaborateurs était le radical vaudois Jules Eytel (1817–1873). Les articles sont rarement signés et le sont parfois de sigles. La liste de ses actionnaires nous demeure malheureusement inconnue. Le journal aurait compté 700 abonnés.³

Son premier numéro, du mercredi 2 janvier 1850, examine la situation internationale résultant des défaites des révolutions de 1848. Les premiers succès du despotisme, prévoit-il, vont se poursuivre; après la Hongrie et l'Allemagne, c'est maintenant la Suisse qui est menacée. Mais elle est forte, à condition de ne pas transiger et de ne pas montrer des signes de faiblesse et de peur. Malheureusement, on a déjà cédé sur la question des réfugiés; une fois le libre asile détruit, les capitulations avec le royaume de Naples renouvelées, viendront d'autres concessions et l'on verra des congrès de diplomates décider des affaires de la Confédération, du statut de Neuchâtel par exemple. Aussi le journal espère-t-il que l'on reviendra en arrière avant qu'il ne soit trop tard. Ainsi se dessinent, dès le premier numéro, quelques-uns des thèmes qui seront repris durant toute l'existence du journal: nécessité d'une résistance aux pressions des puissances réactionnaires; solidarité internationale avec les peuples; défense des réfugiés et du droit d'asile.

La mise en cause des mesures du Conseil fédéral s'accompagne d'une critique de fond: celle de la politique du secret pratiquée à Berne. La politique du pays doit être l'œuvre des mandataires du peuple, c'est-à-dire de l'Assemblée fédérale; le gouvernement n'en est que l'exécutant. L'assemblée doit donc être instruite de tout, ce qui est loin d'être le cas. « Aujourd'hui, il n'y a plus que deux espèces de personnes qui connaissent les affaires de la Suisse: ce sont d'abord les sept conseillers fédéraux ce sont ensuite les diplomates étrangers qui sont appelés à traiter avec eux. [...] Il n'y a pas de secret pour eux. Le secret est pour les représentants et pour le peuple. »⁴

Auparavant, la *Tribune suisse* avait donné son avis sur chacun des sept membres de l'exécutif fédéral. Daniel Henry Druey (1799–1855) y représentait le radicalisme conséquent, qui fait appel aux masses populaires; Jonas Furrer (1805–1861) était hostile aux mouvements de ces masses; Josef Munzinger (1791–1855), le radical soleurois, n'était qu'un réactionnaire catholique; Ulrich Ochsenbein (1811–1890), un admirateur des princes et des diplomates; Stefano Franscini (1796–1857), le statisticien, en tant que Tessinois, penchait plutôt vers les idées démocratiques; Wilhelm Matthias Naeff (1802–1871) et Friedrich Frey-Hérosé (1801–1873) représentaient le libéralisme des années 1830, abhorré par Druey. Comment des personnalités si disparates pouvaient-elles s'accorder? Dans les faits, Druey se faisait sans cesse jouer et mettre en minorité. En conclusion, l'article insistait sur la nécessité de surveiller les magistrats, car vient un jour où ils se lassent de lutter.⁵ Cette surprenante indulgence pour Druey est probablement due à Pierre Coullery qui croyait un peu naïvement aux proclamations socialisantes de l'opportuniste et retors politicien.⁶ Mais elle ne durera pas longtemps, car les attaques contre le conseiller fédéral vaudois vont se multiplier, changement probablement dû à Jules Eytel, devenu le grand ennemi de Druey.⁷ Durant les sessions du Conseil national, dont il fut membre de 1848 à 1851, il pouvait collaborer directement à la rédaction de la *Tribune*.⁸

Toutefois, les ponts ne furent pas définitivement rompus, comme le montre, en septembre 1852, une lettre de Druey à Rodolphe Blanchet (1807–1864).

D'accord sur le principe d'une union de tous les démocrates à l'exception d'Eytel, le conseiller fédéral se déclarait prêt à l'étendre aux radicaux genevois de James Fazy, lequel s'était opposé aux mesures fédérales concernant les réfugiés dans son canton. Aussi, ajoutait-il, « Je ne puis donner à la *Tribune suisse* les conseils que vous m'avez indiqués. [...] Qui commande paie: or je ne veux ni ne puis me placer sur le pied de la *Tribune* qui ne demanderait pas mieux. Je lui ai fourni et lui fournirai peut-être encore quelques nouvelles, vu l'extrême besoin d'appui dans lequel elle se trouve; mais je ne veux exercer sur elle aucune influence. » Démentant des propos de Fazy, Druey précisait encore: « Je lui ai seulement dit que je suis entièrement étranger aux articles et correspondances concernant Genève dans la *Tribune suisse*. » Cependant, ajoutait-il aussitôt: « Ni mes amis du canton de Vaud ni moi ne devons frapper la Revue ni le gouvernement de Genève. Mais nous n'avons aucune raison pour empêcher qu'on leur dise la vérité, qu'on les frappe comme ils le méritent ou qu'on les renverse. »⁹ Suivait une page entière d'accusations contre les « roués de Genève ». On discerne, dans ces propos, la ligne politique tortueuse de Druey: pas d'attaques ouverte

contre Fazy et ses partisans, mais laisser faire la *Tribune*, en ne dédaignant pas, à l'occasion, de la soutenir par quelques fuites.

En matière de politique internationale, le journal n'était pas exempt d'illusions, comme en témoigne sa réaction au succès de la Montagne à Paris lors des élections partielles du 10 mars 1850. « Le triomphe de la république démocratique et sociale est désormais assuré. La victoire électorale que vient de remporter le peuple de Paris va faire changer la face des affaires en Europe. » Bonaparte, le prince-président, tentera probablement un coup d'Etat, mais il sera mis en échec par la résistance populaire. « La France est sauvée, et avec elle la cause démocratique de l'Europe. »¹⁰ Ces illusions étaient partagées, en Europe, par une grande partie du courant démocratique. Elles se maintiendront longtemps. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 aura peine à les dissiper. Le 14 décembre, un article d'Eytel reconnut la solidité du nouveau régime. La réaction en Suisse, prévoyait-il, s'en trouvera renforcée et les radicaux, déplorait-il, allaient se laisser grignoter et arracher des concessions de plus en plus nombreuses.

Dès ses débuts, *La Tribune suisse* avait dépeint le fossé qu'elle estimait s'être creusé entre le gouvernement fédéral et le parti radical. Elle dénonçait ce qu'elle nommait l'hostilité du Conseil fédéral à l'égard des gouvernements cantonaux connus pour leur libéralisme: Berne, Fribourg, Saint-Gall, Neuchâtel, Genève, mettant en cause diverses mesures fédérales prises à leur égard.¹¹ Les élections bernoises de mai 1850, dans le plus important canton de la Suisse, qui ramenèrent les conservateurs au pouvoir, marquèrent un tournant dans la politique intérieure de la Suisse. *La Tribune* avait dénoncé, auparavant, le manque de soutien du gouvernement fédéral aux radicaux bernois alors que les conservateurs de toute la Suisse aidaient leurs coreligionnaires de Berne.¹² Voulant réfuter les accusations d'unitarisme, le journal bernois faisait cette distinction: « Il y a l'unitarisme progressif. C'est celui des radicaux. [...] Cet unitarisme-là ne demande pas que les cantons soient supprimés car il comprend que c'est un élément d'émulation et de vie; il demande qu'ils se rapprochent, qu'ils s'unissent le plus possible dans l'intérêt de la cause sacrée de la démocratie. » A cela s'oppose un unitarisme aristocratique qui permet à quelques-uns de faire peser leur despotisme sur toute la nation. La politique fédérale à l'égard des réfugiés, depuis 1849, en s'arrogeant en cette matière des droits qui étaient ceux des cantons, s'apparentait à cette sorte d'unitarisme, et les détracteurs du radicalisme s'en étaient montrés fort satisfaits.¹³

Autre point parfois repris par la *Tribune*, les jugements rétrospectifs sur la politique de la Confédération en 1848. Une minorité radicale, dont Druey, avait alors proposé à la Diète d'accepter l'alliance offensive contre l'empire autrichien proposée par la Sardaigne. Cela aurait donné une issue toute différente au « printemps des peuples », assurait le journal. La Suisse jouissait alors de la considération générale. « Comparons notre situation actuelle avec celle que nous avons après la guerre du Sonderbund. La honte nous monte au front; quoi! En si peu de temps tant de progrès perdus, tant de fierté abaissée, tant de dignité compromise! »¹⁴ Tout cela au nom de la neutralité, que la *Tribune* envisageait d'une façon bien différente: « Au nom de la *neutralité*, on fait faire à la Suisse toutes les démarches qui peuvent compromettre son honneur et porter atteinte à sa sécurité. La *neutralité* est un droit qui appartient à tout peuple autonome, dont il dispose et qu'il règle comme il l'entend; mais elle n'est pas un principe qui se perpétue et lie sans cesse un peuple, sans cela ce peuple n'est pas *neutre*, il est tout simplement *passif*. »¹⁵

La *Tribune* critique aussi l'inconséquence qui affecte souvent la politique des radicaux à l'intérieur de chaque canton. Peu avant les élections bernoises de mai 1850, elle rendait compte en ces termes d'un discours du radical bernois Albrecht Weyermann (1809–1885), où celui-ci déplorait la mainmise des conservateurs sur la ville de Berne. Pour la briser, il fallait que la cité se démocratise. « Ceux qui la démocratiseront seront les ouvriers. Mais pour cela, bouchers, coupez les queues de vos perruques de corporation et venez les déposer sur l'autel de la patrie! » Suivait le même appel aux maçons, charpentiers, tisserands, tailleurs, menuisiers, serruriers... « Mais une fois défaits de vos propres perruques, coupez aussi les queues à celles des aristocrates, et Berne sera démocratisée »¹⁶ La perruque et sa queue étaient le symbole de l'Ancien Régime, et sous cette image le militant radical demandait aux travailleurs de renoncer à leurs petits privilèges, de s'entendre entre eux, ce qui leur permettrait de constituer une incontestable majorité électorale et d'écraser ainsi la véritable aristocratie. Les corporations de métiers, même si elles n'avaient pas la fonction politique de celles de Bâle, jouissaient de nombreux privilèges, au sein de la ville et de sa corporation bourgeoise (*Burgerschaft*). Cette question des privilèges corporatifs, tant pour les corporations de métiers là où elles existaient encore, que pour les corporations bourgeoises dans l'ensemble de la Suisse reviendra périodiquement dans les publications démocrates, durant tout le XIX^e siècle.

La défense des réfugiés et du droit d'asile contre les mesures fédérales d'expulsion ou d'internement, on l'a dit, constitue un des thèmes récurrents du

journal. A l'occasion, il leur donne la parole, publiant des lettres de l'un ou l'autre d'entre eux, prenant parti dans certains conflits qui les opposent. Au fil des numéros, c'est toute l'histoire des réfugiés qui se dessine. Sans vouloir reprendre le sujet et en suivre tous les développements, puisque la place nous est mesurée et que nombre d'études y ont été consacrées. Bornons-nous à relever cette observation, à propos d'une circulaire du Conseil fédéral incitant les réfugiés sans moyens à s'engager dans la Légion étrangère, qui combattait en Algérie: « Ils seront forcés, pour ne pas mourir de faim, d'aller détruire l'indépendance d'un peuple libre. »¹⁷ Une première manifestation d'une solidarité internationale dépassant le cadre de l'Europe et des Etats-Unis.

En feuilletant *La Tribune suisse*, on trouve nombre d'appréciations originales sur la politique fédérale. Comme cet article signé G. X. sur le Conseil national. Les hommes ayant appartenu à l'ancienne Diète s'y sont fait élire; ils sont avant tout préoccupés des intérêts exclusifs de leur canton. Paradoxalement, c'est le Conseil des Etats, où siègent les hommes politiques nouveaux, qui est moins cantonaliste que le National. « Vous ne voyez point de parti arrêté dans le Conseil national, ce sont des intérêts politiques particuliers qui le dirigent; vous y trouvez les députés des grands cantons qui s'allient, qui se font des concessions et qui traînent à leur suite, et comme des vassaux, les députés des petits cantons. » Le Conseil national est « une mauvaise copie des anciennes Diètes » lesquelles, d'ailleurs, étaient plus énergiques. C'est ce qui permet au Conseil fédéral de mener sa politique tortueuse.¹⁸

La Tribune suisse aurait voulu élaborer une politique suisse, indépendante et dépassant les querelles politiques cantonales et locales. Dans les faits, elle se heurtait à des difficultés, dans la mesure où ses correspondants et collaborateurs étaient eux-mêmes impliqués dans ces conflits. L'exemple de Genève est fort instructif à cet égard. Il existait, dans cette ville, autour d'Albert Galeer (1816–1851), un petit groupe de démocrates, opposés à la politique du leader radical James Fazy. Condamnation de la politique pratiquée à l'égard des réfugiés, mesures sociales préconisées à la place du libéralisme économique et de la spéculation sur les terrains des anciennes fortifications, tout rapprochait cette gauche radicale de *La Tribune suisse*.¹⁹ Pourtant, même si les critiques et appréciations du *Citoyen*, le petit journal de Galeer et de ses amis, recourent souvent celles de la feuille bernoise, il n'y a aucune coordination entre eux. On ignore qui étaient le ou les correspondants de la *Tribune* à Genève. Lors de l'affaire du « don national » (200 toises du terrain des fortifications d'une valeur de quelque 100 000 francs) offert à Fazy pour lui permettre d'éponger

ses dettes personnelles, *La Tribune suisse* reproduit le discours dithyrambique du député Jacques Veillard (1798–1863) au Grand Conseil genevois puis, dans son numéro suivant, publie l'article de son correspondant, sur le même ton. Avec toutefois cette remarque significative: « La rédaction doit faire observer en passant qu'elle est en général ennemie des récompenses nationales. » Elle applaudit aux sentiments exprimés par le parlement genevois, « mais les républicains doivent être avarés de récompenses quand il y a moyen de rendre hommage d'une autre manière. »²⁰ La position originale de Galeer n'est pas mentionnée. Quelque temps plus tard, le même correspondant relève qu'une brochure de Galeer trouve l'approbation des journalistes conservateurs. « Nous sommes peinés d'avouer que l'intérêt que prend la presse réactionnaire à M. Galeer [...] prouve que la réaction genevoise voit dans le journal de M. Galeer, un moyen de scission pour la démocratie. »²¹ *La Tribune suisse* se rangeait ainsi parmi les adversaires du *Citoyen*, par ailleurs si proche de ses propres positions, et du côté de Fazy, dont elle dénonçait la politique à l'égard des réfugiés. Au début de 1851, *La Tribune* critiquera la tendance qui se manifestait à Genève, sous l'influence de Fazy, à faire de tous les réfugiés des provocateurs tout en laissant échapper les véritables espions.²² Elle publia la lettre justificative d'un de ces réfugiés, Ch. Charpentier, accusé d'être un agent des jésuites.²³

La fin de *La Tribune suisse*, en 1852, demeure quelque peu mystérieuse. L'imprimeur, J. Léopold Michel, un Français, s'étant vu refuser la prolongation de son passeport par la Légation, le gouvernement conservateur de Berne en profita pour l'expulser du canton. Michel, à en croire le journal, aurait assuré en même temps la charge de rédacteur et en partant, emporté la liste des abonnés.²⁴ En était-il devenu propriétaire, à une date que nous ignorons? Toujours est-il que *La Tribune suisse* fut mise en vente et que Michel la proposa pour 4000 francs au *Nouvelliste vaudois*.²⁵ De son côté, Benoît Vogel, qui lançait un nouveau journal à Berne, le *Guillaume Tell*, annonça s'être porté acquéreur et vouloir servir les abonnements en cours de la *Tribune*; la *Revue de Genève*, de James Fazy, fit de même; mais finalement, ce sera Charles Morard, le rédacteur, qui en devint le propriétaire. *La Tribune suisse*, à partir de mars, était imprimée par Rod. Jenni, toujours à Berne. Ce dernier, ne parvenant pas à se faire payer ses factures, la fit mettre en faillite. Son dernier numéro conservé est du 31 août 1852, mais nous savons qu'elle continuait à paraître en septembre. En 1853/54, *La Tribune du peuple*, organe central de la Démocratie suisse, occupera la place laissée vacante.

Dans la mesure où l'on peut tirer un bilan de la série incomplète de *Tribune suisse*, il faut reconnaître que sa volonté de regrouper les démocrates radicaux francophones par-dessus les frontières cantonales se solde par un échec.

Notes

- ¹ Une collection incomplète de son journal, *Der Wächter*, était conservée à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, mais elle en a disparu!
- ² Wiss-Belleville, Elfriede: Pierre Coullery und die Anfänge der Arbeiterbewegung in Bern und der Westschweiz. Ein Beitrag zur Geschichte des schweizerischen Frühsozialismus. Basel; Frankfurt am Main 1987 (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, 155), 14f, 60 et n., qui rectifie une erreur de Blaser quant à l'identité de ce Michel.
- ³ *Ibid.*, 14f. ; cf. pour le contexte bernois : Meier, Peter : Politische Presse. Entwicklung der Presse seit 1815. In: Martig, Peter et al. (Hrsg.): Berns moderne Zeit. Das 19. und 20. Jahrhundert neu entdeckt. Bern 2011, 64–68.
- ⁴ Tribune suisse, 11.1.1850.
- ⁵ *Ibid.*, 3.1.1850.
- ⁶ Wiss-Belleville (cf. note 2), 30f.
- ⁷ Meuwly, Olivier: Louis-Henri Delarageaz 1807–1891. Homme politique vaudois, ami de Proudhon, grand propriétaire foncier. Neuchâtel 2011 (Biographie), 152–157.
- ⁸ Par exemple Tribune suisse 8.1.1850 et 21.5.1850.
- ⁹ Lettre à Blanchet du 8.9.1872, in: Lasserre, André; Steiner, Michel (éd.): Henri Druey. Correspondance. Lausanne 1977 (Bibliothèque historique vaudoise, 58), vol. 3, 180f.
- ¹⁰ Tribune suisse, 20.3.1850.
- ¹¹ *Ibid.*, 8.5.1850. A propos de Fribourg: *ibid.* 24.4.1850.
- ¹² *Ibid.*, 13.1.1850.
- ¹³ *Ibid.*, 19.1.1850.
- ¹⁴ *Ibid.*, 18.4.1850. Voir aussi l'article in: *ibid.*, 8.2.1850, qui oppose la Suisse forte et respectée de 1847/48 à la Suisse faible et humiliée de 1849/50, ainsi que l'article signé †††, in: *ibid.*, 21.5.1850.
- ¹⁵ *Ibid.*, 3.1.1852.
- ¹⁶ *Ibid.*, 15.3.1850.
- ¹⁷ *Ibid.*, 5.3.1850.
- ¹⁸ *Ibid.*, 23.4.1850.
- ¹⁹ Vuilleumier, Marc: Des radicaux contre James Fazy: Albert Galeer et ses amis. In: Meuwly, Olivier; Gex, Nicolas (dir.): Le radicalisme à Genève au XIX^e siècle. Un mouvement au pluriel. Genève 2012, 101–123.
- ²⁰ Tribune suisse, 26.6.1850 et 27.6.1850.
- ²¹ *Ibid.*, 13.9.1850.
- ²² *Ibid.*, 4.1.1851.

²³ *Ibid.*, 23.1.1851.

²⁴ *Ibid.*, 18.3.1852, 21.3.1852 et 23. 3. 1852. Wiss-Belleville (*cf.* note 2), 317–318.

²⁵ Lettre à Blanchet du 7.3.1852, in: Lasserre; Steiner (*cf.* note 9), 167–168.